

Cours ASH à Lausanne : "la gestion des conflits"

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cours ASH à Lausanne : « LA GESTION DES CONFLITS »

A

ctivité nouvelle – et encore trop peu connue – de l'Association Suisse pour l'Habitat (ASH) section romande, ces cours de formation continue, dispensés par une agence de conseil en management basée au Mont-sur-Lausanne.

L'initiative dite « de formation permanente » a été mise en place par le comité de l'ASH romande dès l'an passé. Le premier cours centré sur le fonctionnement d'un comité avait réuni 14 participants à l'Hôtel de la Navigation à Lausanne. Le deuxième cours réunissait, dans les mêmes locaux, deux fois plus de participants fin avril 2001. Son thème, la gestion des conflits, était sans doute un peu plus significatif pour les membres de l'association qui surent apprécier une baisse significative, mais modulée, du prix de la journée. L'organisation de cette manifestation a été confiée à l'agence Blanc consultants SA qui a délégué un animateur licencié en psychologie du travail, assisté, pour la deuxième journée, d'un ingénieur ETS de formation.

La participation au premier cours témoignait de la diversité géographique du mouvement coopératif d'habitation. Lausanne y était largement représenté avec six participants et le canton de Vaud avait pour sa part envoyé trois représentants. Si le Valais n'avait délégué qu'un représentant, le lointain Jura avait saisi d'emblée l'intérêt d'une telle manifestation puisqu'il y avait envoyé quatre personnes.

Au deuxième cours qui comptait deux fois plus d'inscriptions, la dominante locale était encore

plus marquée avec quatorze représentants du chef lieu vaudois et cinq représentants du canton. Suivaient cinq délégués jurassiens, quatre neuchâtelois, une déléguée de Fribourg et un observateur venu de Genève.

L'opposition entre les deux groupes ne donne pas d'informations formelles sinon qu'il faudra porter un effort particulier en direction de régions éloignées – Valais, Jura Bernois, etc., pas ou peu représentées – mais aussi en faveur du mouvement coopératif genevois, pratiquement absent dans ces deux occasions.

INTERESSANT

L'analyse du dernier cours, apparemment réussi, mérite d'être portée à la connaissance des membres. Sur une journée les participants ont pu dégager un certain nombre de termes dominants – communication, calme, recul, écoute, respect – qui gagent d'un meilleur traitement des conflits à venir dans les sociétés coopératives d'habitation. Dans leur analyse, les consultants estiment que le message est bien passé mais ils regrettent que l'on

confonde encore gestion des conflits et résolution des problèmes. Ils voient dans cette occurrence une occasion d'élargir le champ de la formation, partant de leur intervention. A suivre...

On notera que les thèmes développés lors de cette deuxième journée ne distinguaient pas les coopérateurs présents de n'importe quel groupe de locataires. On y évoqua, avec une insistance particulière, la question des grillades, autorisées ou non par le règlement. On a parlé aussi du bruit des portes qui claquent, des tours de lessive, de la présence – ou non – des animaux de compagnie, des hi-fi des jeunes et autres signes un peu trop sonores de la présence du voisin. Au fil de la discussion est apparu, en filigrane, un moyen simple d'évacuer ces diverses tensions : la réunion à espace régulier, des habitants. Si on a bien compris le sens des interventions de cette journée, telle qu'elle nous furent rapportées, il conviendrait de réinventer la vie associative au sein de la coopérative d'habitation. Intéressant n'est-il pas ?

R.C.

Prochaines journées de « formation continue »

Septembre 2001

- la TVA, cette colonne obligée de nos bilans comptables

Novembre 2001

- fonctions et devoirs des services techniques, de l'état des lieux d'un appartement au diagnostic d'un immeuble.